**La SNCF renouvelle sa confiance au pôle ferroviaire de Spie batignolles en lui confiant la réalisation d’une ligne ferroviaire pour desservir l’aéroport Roissy-Charles de Gaulle**

Depuis fin avril 2020, les équipes de Spie batignolles valérian sont mobilisées sur les travaux des zones G et H d’un tracé ferroviaire reliant Mitry-Mory à l’aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Il s’agit du 10e marché confié par la SNCF Réseau à l’activité ferroviaire IDF de Spie batignolles valérian, lancée au printemps 2017.

Cette opération d’infrastructure ferroviaire neuve de 6.1 km sera menée par un groupement composé de Spie batignolles valérian (mandataire), Spie batignolles génie civil, Demathieu Bard, Colas Rail, Egis Rail, ASP et Fer Expert.

Le groupement est responsable de la conception de ce projet et de son optimisation dans le respect du programme du client, des travaux de terrassement, d’assainissement, d’ouvrages d’art, de la pose des 2 voies ferrées, de l’installation des caténaires, de la signalisation et de l’ensemble de la sécurité ferroviaire.

Les deux zones nommées G et H seront opérationnelles à compter de décembre 2023 et représentent un montant total de travaux de plus de 50 millions d’euros HT.

**Zone G : 4.4 kilomètres à créer**

La zone G de ce projet représente 4.4 kilomètres de tronçon à créer et équiper sur la ville de Mitry-Mory et jusqu’à l’accès de l’aéroport de Roissy donnant sur la commune de Tremblay-en-France, passant ensuite sur la zone H.

Les deux voies nouvellement créées seront entièrement aériennes (en remblai). Leur passage conduira à l’installation de 3 ponts rails et d’1 pont route, des ouvrages recouvrant les grands enjeux de ce projet en raison des délais très serrés à tenir :

* Le pont-rail qui surplombera la route nationale 2 et dont les travaux débuteront prochainement devra être opérationnel avant la mi-novembre. Ils requerront de travailler en rive puis en terre-plein central de la RN 2.
* Pour le pont-route qui rétablira la circulation sous la RD84, c’est une opération quasi-militaire qui s’organisera. L’ouvrage préfabriqué en usine sera installé sur 11 jours seulement, nécessitant la fermeture totale de la route entre le 3 et le 14 août. Pour ce faire, les équipes devront procéder au terrassement de 15 000 m3 de terres, au remblaiement d’un volume équivalent avant de pouvoir intervenir sur la réfection de la chaussée.

**Zone H : 1.7 kilomètre jusqu’à la gare CDG T2**

La zone H permettra de raccorder la zone G, entrée de l’aéroport de Roissy à Tremblay-en-France, jusqu’à la gare CDG T2. Elle se situe uniquement sur la commune de Tremblay-en-France et représente 1.7 kilomètre dont une partie à l’intérieur du tunnel emprunté par le RER B.

Sur ce tronçon, compte-tenu des nombreux raccordements nécessaires dus à la présence de tunnel, croisement de routes, lignes ferroviaires et gares, le groupement réalisera de nombreux aménagements autour d’infrastructures déjà existantes. Une plateforme de maintenance et de secours sera créée pour être dédiée à cette nouvelle ligne.

**Priorité à la valorisation des matériaux**

Le dossier présenté par le groupement mené par Spie batignolles valérian comprend un large volet consacré à la valorisation des déchets de chantiers avoisinants. Il s’agit de valoriser le maximum de déblais issus des différents chantiers de la région parisienne, notamment provenant des opérations du Grand Paris.

**Chiffres clé :**

· 100 000 m3 de déblai.

· 230 000 m3 de remblai dont 170 000 m3 provenant de valorisation de sites extérieurs